



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2014-14 du 14 Septembre 2014

ROYAUME DES GLENAN

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Considérant qu'il est nécessaire de constituer le gouvernement de l'archipel des Glénan,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

- M. Laurent Cayatte est créé Vice-Roi des Glénan.

Article 2

- Le Vice-Roi exerce l'autorité monarchique sur l'archipel lorsque sa Majesté Impériale et Royale est absente.

Article 3

- Le Vice-Roi est secondé dans ses fonctions par le Gouvernement de l'archipel, composé comme suit :
- Le Grand Chancelier de l'Archipel, Maître des coquillages,
- Le Grand Juge, autorité de Justice sur les Iles,
- Le Grand Aumônier, autorité morale, chef du Culte,
- Le Ministre aux Drapeaux,
- Le ministre du Complot Durable,
- Le Ministre de l'Équipement, du Bricolage et de la Récupération.

Article 4

- M. Vincent MARMOUSET est élevé à la dignité de Grand Chancelier, Maître des coquillages,
- Mme Ghislaine TRAON est élevée à la dignité de Grand Juge,
- M. Benoit PRIEUR est élevé à la dignité de Grand Aumônier, Chef du culte,

- M. Pascal BEREZAY est nommé Ministre aux Drapeaux,
- M. Bernard PHILIPPE est nommé Ministre du Complot Durable,
- M. Pierre GOMBERT est nommé Ministre de l'équipement, du bricolage et de la récupération.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex